

1. Record Nr.	UNINA990006340200403321
Autore	Denison, Edward Fulton <1915- >
Titolo	Accounting for Slower Economic Growth : the United States in the 1970s / Edward F. Denison
Pubbl/distr/stampa	Washington : The Brookings Institution, 1979
Descrizione fisica	XIV,, 212 p. ; 24 cm
Disciplina	338.9
Locazione	FGBC
Collocazione	XV L2 10
Lingua di pubblicazione	Non definito
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
2. Record Nr.	UNINA9910516001703321
Autore	Biet Christian
Titolo	Le Droit de résistance : XI ^e -XX ^e siècle
Pubbl/distr/stampa	Lyon, : ENS Éditions, 2021
ISBN	979-1-03-620369-5
Descrizione fisica	1 online resource (332 p.)
Collana	Theoria
Altri autori (Persone)	BouvigniesIsabelle Charles ZarkaYves Crampe-CasnabetMichèle FontanaAlessandro FournelJean-Louis GengembreGérard GoldzinkJean LazzeriChristian LejbowiczAgnès MerleJean-Christophe NuzzoEnrico QuaglioniDiego WahnichSophie ZancariniJean-Claude
Soggetti	History histoire

résistance politique

Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>Enquêter sur le droit de résistance, du Moyen Âge à nos jours, en croisant les approches de l'histoire, de la philosophie, du droit et de l'histoire littéraire : tel est le point de départ de ce livre qui s'interroge sur ce droit paradoxal, tantôt inscrit dans les constitutions, tantôt nié dans son principe même, qui se situe en un lieu où se rencontrent, parfois de façon conflictuelle, l'agir politique, le droit et l'éthique. Que les peuples, des fractions du peuple et les individus refusent parfois d'obéir à un pouvoir qu'ils estiment tyrannique ou illégitime, qu'ils lui résistent et, parfois, se révoltent, nul ne l'ignore et nul ne l'a jamais ignoré. Nous avons voulu comprendre comment cette évidence de la résistance possible avait été traitée dans la pensée politique : a-t-on jugé nécessaire de définir comme un droit ce qui était du domaine de la possibilité réelle ? A-t-on pris soin de définir des règles légales précisant dans quelles circonstances un tel droit pouvait s'exercer ? À qui l'a-t-on alors accordé ? A-t-on estimé au contraire qu'il ne s'agissait en aucun cas d'accorder un tel droit, contraire au fonctionnement de toute communauté humaine fondée sur la nécessaire obéissance des gouvernés aux gouvernants ? Autant de questions présentes dans des textes fondamentaux et des débats cruciaux, au fil des situations historiques, qui montrent les enjeux proprement politiques du concept de droit de résistance : il peut servir à borner la possibilité de révolte, voire à l'empêcher, mais il peut également la justifier et y inciter et ce selon les moments historiques et les conjonctures, faites de positionnements politiques et de rapports de force.</p>